## LE CRIME ODIEUX DE CHOISY-LE-ROI

# La petite victime a été reconnue par son oncle
# Le père, qui a été arrêté dans l'Yonne, semble étranger à la mort du petit garçon de Choisy

### *QUEL EST CE PETIT HENRI LÉVY DÉCOUVERT A DUNKERQUE ?*

**Paris, 7 janvier.** — L'interrogatoire, à la gendarmerie des Minimes, des nomades Charles Weber et Joséphine David, appréhendés à Ferrières-en-Gâtinais, et amenés à Paris, n'a duré que quelques minutes. Contrairement à ce qu'on croyait, c'est le frère de celui que la brigade de Versailles recherche qui a été arrêté avec sa compagne. C'est donc à l'interrogatoire de Charles et non pas de Jules Weber qu'on a procédé mardi matin.

Néanmoins, celui-ci, à qui on a soumis le document photographique sur lequel figurent, croyait-on savoir, Jules Lévy et le petit Lévy, la victime présumée, a formellement reconnu le père et l'enfant.

Dans les milieux des romanichels Jules Lévy n'était connu que sous le nom de « L'Acrobate ». Quant à Joséphine David, à qui on a montré également la photographie, elle a pu confirmer en tous points les déclarations de Weber, précisant qu'elle reconnaissait, elle aussi, formellement, ceux que son ami venait de désigner.

En raison de l'état de décomposition dans lequel se trouve maintenant le cadavre de la petite victime, les enquêteurs n'ont pas jugé nécessaire de mettre les deux nomades en présence de celui-ci. Bien que l'interrogatoire de Jules Weber, actuellement recherché, ne doive pas apporter de renseignements plus précis que ceux fournis par son frère, les enquêteurs vont pourtant s'efforcer de le retrouver.

### *L' « acrobate » est arrêté dans l'Yonne*

**Versailles, 7 janvier.** — Le service de diffusion des recherches qui fonctionne à la gendarmerie de Versailles, vient d'être avisé que la gendarmerie de l'Isle-sur-Serein (Yonne), avait procédé à l'arrestation du nommé Jules Lévy, l'acrobate ambulant, accusé d'avoir tué son enfant, dont le cadavre a été découvert à la Belle-Epine.

Au moment de son arrestation, Jules Lévy n'avait plus d'enfants avec lui.

C'est à Massangis, commune de l'Isle-sur-Serein (Yonne), que les gendarmes ont découvert un vannier ambulant du nom de Lévy. Ce dernier se trouvait dans cette localité depuis un mois environ et était passé inaperçu. Il s'y livrait à la confection et à la réparation de paniers et y donnait également des spectacles d'acrobatie, en compagnie d'un enfant d'une douzaine d'années.

Immédiatement conduit à la gendarmerie, ce vannier y est soumis à un interrogatoire rigoureux. Il semble que

(Ph. N.Y.T.)

FRANÇOIS LÉVY

l'enfant accompagnant ce personnage serait le frère même de l'enfant dont le cadavre a été découvert à la Belle-Epine. Cet enfant se nommerait Maurice Lévy et le prénom du mort serait Joseph. L'enfant va être mis incessamment en présence du petit cadavre.

D'autre part, il vient d'être découvert qu'une procédure de déchéance paternelle avait été entamée contre le vannier Lévy qui vient d'être ainsi arrêté.

Le petit Maurice Lévy qui se trouvait sans papiers, avait été en effet signalé à la mairie. Au même moment, le père, le vannier Lévy, qui habitait les environs de Chablis, avait avisé le procureur de la République d'Auxerre que son fils ne voulait pas vivre avec lui.

Une enquête ayant été ouverte à la suite des déclarations de l'enfant qui se plaignait du caractère violent de son père, qui le rouait de coups, déclarations corroborées par certains habitants de Milly (Yonne), le Parquet d'Auxerre et la Préfecture de l'Yonne avaient introduit une procédure administrative de déchéance paternelle contre le vannier Lévy.

A la suite de cette procédure, le vannier avait brusquement disparu des environs de Chablis et était venu se réfugier à Massangis où les gendarmes viennent de le retrouver.

### *Le jeune Maurice Lévy aurait reconnu la petite victime*

Le forain Jules Lévy, interrogé par les gendarmes, a prétendu ne plus se souvenir de ce qu'étaient devenus ses enfants : « Je les ai perdus de vue », s'est-il borné à répondre ; mais l'enquête a établi que Jules Lévy avait fait les vendanges à Chablis avec ses deux enfants, Maurice, 12 ans et Serge, 7 ans, et qu'il avait quitté cette localité en novembre dernier, avec son plus jeune fils, puisque son aîné Maurice, voulant échapper aux brutalités de son père, était resté à travailler dans une ferme à Thenisy-sur-Serein.

Les gendarmes de Chablis montrèrent donc la photographie de la victime de la Belle-Epine, au jeune Maurice Lévy, et ce dernier reconnut parfaitement son jeune frère ; mais comme Jules Lévy persiste à nier être l'auteur du crime, il est probable qu'il sera amené dans la matinée de mercredi, à la caserne de gendarmerie des Minimes, à Paris, pour être confronté avec son fils Maurice.

### *Est-ce le grand-père*

On a interrogé, à la prison de Metz, François Lévy, acrobate nomade, qui était détenu pour vagabondage et que l'on soupçonnait de l'assassinat de Choisy-le-Roi. L'inculpation ne put être retenue, mais on suppose le nomade d'être le grand-père de l'enfant assassiné à La Belle-Epine.

### *Le petit garçon de Jules Lévy a-t-il été retrouvé à Dunkerque?*

A la suite d'une enquête minutieuse menée par la Sûreté de Dunkerque, on a découvert dans une roulotte un enfant, nommé Henri Lévy, dont le signalement correspond en tous points à celui de la petite victime trouvée à la Belle-Epine.

Cet Henri Lévy, est né à Calais, de père inconnu : sa mère, Marie Lévy, l'a abandonné il y a plusieurs années.

On ne sait encore où elle se trouve actuellement.

L'enfant fut recueilli par ses grands-parents, avec lesquels il habite dans une roulotte.

L'enquête se poursuit pour établir s'il peut s'agir du fils de Jules Lévy, arrêté dans l'Yonne.

(Lire la suite en « Dernière Heure ».)

*A Dunkerque, M. DOYEN, chef de la Sûreté, interroge devant la roulotte qu'il habite le grand-père du petit Henri Lévy, qui pourrait être le fils de Jules Lévy.*
*En médaillon, au centre :* LE PETIT HENRI LÉVY. (Ph. Lemaire)

(Ph. N.Y.T.)

JULES LÉVY ET, A SA GAUCHE, LE PETIT HENRY, QUI A ÉTÉ VU A SOISY-SOUS-ETIOLES.

# Le conflit italo-éthiopien

**Londres, 7 janvier.** — On mande de Berbera (Somalie britannique), à l'Agence Reuter :

On signale que deux avions italiens auraient bombardé des tribus jouissant de la protection britannique, près de la frontière. Il y a toutefois lieu de supposer que cet acte est la conséquence d'une erreur, un poste éthiopien voisin ayant évidemment été l'objectif des aviateurs italiens.

On rapporte, d'autre part, que deux autres aviateurs italiens qui, récemment, avaient dû, par suite d'une panne de moteur, faire un atterrissage forcé près de Daggah-Bour, ont été fusillés par les Ethiopiens.

Un troisième, qui était parvenu à s'enfuir, a été capturé et passé aussi par les armes.

## EN ITALIE

### *M. Suvich a précisé au ministre de Suède dans quelles conditions a eu lieu le bombardement de l'ambulance de Dolo*

**Rome, 7 janvier.** — Le ministre de Suède a été reçu, mardi matin, par le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Fulvio Suvitch. Le ministre de Suède avait déjà été reçu le 2 janvier. Ces entretiens sont en rapport avec le bombardement aérien d'une ambulance suédoise en Ethiopie. Le Gouvernement italien fournirait des précisions sur les conditions dans lesquelles s'est effectué le bombardement par avion, au cours duquel deux sujets suédois ont été atteints.

### *« Le président Roosevelt favorise les barbares d'Ethiopie », dit un journal italien*

**Milan, 7 janvier.** — Le « Popolo d'Italia » consacre un éditorial au message du président Roosevelt :

« M. Roosevelt, écrit-il, prétend sauvegarder la neutralité américaine à l'égard des deux belligérants, mais il ne met pas ces deux belligérants sur le même plan et favorise les barbares d'Ethiopie contre l'Italie. En vérité, une telle conception du commerce menace de soumettre la libre Amérique, tout comme au temps de Wilson, aux intrigues de la Société des Nations et aux impérialismes les plus injustes. On verra jusqu'à quel point le peuple américain tolérera de se laisser ainsi asservir à de lointains intérêts impérialistes. »

### *Le départ de nouvelles troupes pour l'Afrique*

**Rome, 7 janvier.** — Les régiments d'une sixième division de l'armée métropolitaine, la division alpine Val Pusteria, ont commencé à quitter l'Italie pour l'Afrique orientale. Les premiers bataillons se sont embarqués lundi soir, à bord du « Conte-Grande » ; d'autres bataillons sont partis de Naples par le « Conte-Rosso ». On peut remarquer que ces deux paquebots, qui sont les plus modernes et les plus grands de la flotte marchande italienne n'avaient jamais été affectés, jusqu'à présent, au transport des troupes en Afrique orientale. D'autre part, la « Gazette officielle » publie un décret, autorisant la constitution d'une nouvelle division d'infanterie destinée à remplacer une autre unité envoyée en Afrique orientale.

A l'heure actuelle et avant le départ de la Pusteria, cinq divisions d'infanterie ont été dirigées, en Afrique orientale. Deux autres ont été mobilisées pour la Libye. Sur ces sept divisions, six ont été remplacées par une division Bis. l'Asietta seule n'ayant pas été remplacée. La division nouvelle dont il est question dans la « Gazette Officielle », porte à sept le nombre des divisions Bis.

### *Des religieuses envoient leurs anneaux d'or*

**Rome, 7 janvier.** — On mande de Florence aux journaux que vingt-deux religieuses du couvent de Pratovecchio ont fait remettre aux autorités fascistes les anneaux d'or qu'elles avaient reçus le jour de leur prise d'habit. L'envoi était accompagné d'une lettre patriotique dans laquelle les religieuses faisaient des vœux pour le succès des armes italiennes en Afrique orientale.

## EN ANGLETERRE

### *L'opinion est divisée sur la question des sanctions pétrolières*

**Londres, 7 janvier.** — Le « Daily Herald » constate mardi matin avec regret que, même à la suite du message de M. Roosevelt, certains milieux britanniques continuent à n'envisager qu'avec tiédeur la perspective d'un embargo sur le pétrole.

« Un par un, leurs arguments pour la suspension ou l'ajournement d'une décision déjà prise, écrit-il, ont été détruits par les faits. Ils ne peuvent plus invoquer la possibilité de négociations, l'absence de garanties françaises, l'inaction des Etats-Unis. Pourtant, leur opposition demeure aussi obstinée que jamais. Il n'est pas probable que le comité des 18 partagera leur étrange interprétation du discours de Washington.

» Les chances d'une décision d'appliquer le « sanction pétrole » sont infiniment plus grandes.

» Mais il est regrettable que malgré la crise de décembre, il se trouve encore ici de puissantes influences pour s'appliquer à arrêter les sanctions et à revenir à la politique de transaction avec M. Mussolini. »

Au contraire, lord Ponsonby, qui est l'un des membres les plus en vue de l'opposition à la Chambre haute, explique dans une lettre au « Times », pourquoi il convient, à son avis, de s'abstenir d'un recours aux sanctions pétrolières :

« Toute tendance vers un tel recours, écrit-il, ne ferait que provoquer de nouvelles récriminations entre les puissances sanctionnistes, et de nouvelles divergences entre leurs ministres et leurs Parlements.

» Je crois savoir, de source sûre, que les dispositions prises par les intérêts pétroliers pour faire passer leurs exportations par les fissures existant dans l'encerclement de l'Italie, sont maintenant complétées. L'Italie ne peut pas soutenir une longue guerre. La défaite de l'entreprise de M. Mussolini par le cours naturel des choses sera, en fin de compte, beaucoup plus utile pour le peuple italien et pour l'Europe, qu'une défaite due à des sanctions renforcées. Mais s'il était possible d'imposer ces sanctions de façon efficace, les relations aigries entre nous-mêmes (en particulier), et l'Italie pourraient mettre plus d'une génération à redevenir normales sans parler des sérieuses perturbations commerciales, et des sanctions militaires, probablement nécessaires pour mettre en vigueur cette politique, avec les dangers incalculables qui en résulteraient.

— **Le Tribunal de Commerce de Rouen** a prononcé la faillite de Gaston Delpierre, associé gérant de la succursale, à Rouen, d'un comptoir charbonnier de Paris, et qui vient d'être arrêté à Athènes. Cette succursale était l'une des affaires personnelles de Delpierre, qui avait également créé, rue Lepôtre, un comptoir normand de produits forestiers.

# DERNIÈRE HEURE

## LE CONSEIL NATIONAL ÉCONOMIQUE va entreprendre une enquête sur le chômage dans l'industrie textile

**Paris, 7 janvier.** — On nous communique :

Le Conseil national économique appliquant avec rigueur ses méthodes de travail, poursuit au sein de sa Commission permanente et de ses trois Commissions d'étude, les enquêtes qui lui ont été confiées par le Gouvernement.

A la demande du président du Conseil, ses investigations portent, en premier lieu, sur les industries et les productions qui, dans l'intérêt général méritent d'être spécialement protégées ou encouragées par les pouvoirs publics.

Le ministre de la Marine marchande l'a saisi de la situation des constructions navales en lui demandant de rechercher quelles mesures seraient propres à favoriser son redressement. Il vient d'être chargé par le ministre du Travail d'une enquête sur la situation du chômage dans les industries textiles et sur les moyens d'en atténuer les effets.

Tout en procédant aux investigations et consultations nécessaires pour répondre à ces trois demandes d'avis, il n'en poursuit pas moins l'achèvement de la grande enquête qu'il a entreprise, il y a cinq ans, sur les principales branches de la production nationale : il étudie notamment les industries cinématographiques et les industries de l'automobile. Il compte porter prochainement devant l'assemblée plénière, sur ces différents problèmes, des conclusions qu'il soumettra aussitôt à la sanction des pouvoirs publics.

## La Conférence navale de Londres

**Londres, 7 janvier.** — Les délégations française, italienne et anglaise se sont communiquées respectivement et ont fait tenir aux délégations américaine et japonaise les projets d'échange d'information navale qu'elles avaient élaborés lundi soir et qui correspondent à l'idée déjà exprimée à plusieurs reprises par la France.

Ces projets ont pour origine l'impossibilité pratique de réaliser un accord soit sur les bases du système de Washington, soit sur celles du plafond japonais, soit enfin sur le projet anglais de déclarations unilatérales des programmes pour une période de six ans.

Ils ont pour but de permettre à chaque puissance navale d'être mise chaque année au courant des intentions des autres pays sans engager l'avenir ou se lier à un système rigide à longue échéance.

## Les menaces de grève des mineurs anglais

**Londres, 7 janvier.** — Mercredi aura lieu entre l'Association des propriétaires de mines et l'Exécutif de la Fédération des mineurs, la conférence au cours de laquelle sera discutée la question de l'augmentation des salaires. On sait que les mineurs réclament une augmentation de 2 shillings par jour et que pour satisfaire, mais en partie seulement, à ces revendications, les propriétaires ont fait accepter une hausse du prix du charbon, cette hausse ne permettrait d'ailleurs, selon les propriétaires de mines, que des augmentations de salaires variant entre 8 pence et un shilling par jour.

Dans le cas d'un désaccord, il y a tout lieu de croire que le ministère des Mines interviendrait une fois de plus, pour offrir sa médiation et formuler des suggestions nouvelles. Mais la menace de grève n'en serait pas moins sérieuse : on se rappelle qu'au début du mois dernier, la Fédération minière avait décidé, en principe, de décréter la grève générale si les revendications ouvrières n'étaient pas satisfaites.

## La transformation d'une usine d'automobiles en Allemagne à des fins militaires

**Berlin, 7 janvier.** — La fabrique d'automobiles Opel, de Russelsheim, près de Francfort-sur-le-Main, a ouvert une fabrique de camions à Brandebourg-sur-la-Havel.

Cette usine est l'une des plus modernes du monde. La rationalisation y est poussée à un degré extrême et 800 ouvriers suffisent pour surveiller 1200 machines. La capacité de production de l'usine est de 150 camions automobiles par jour.

La fabrique de Russelsheim est actuellement la plus importante d'Allemagne. Elle a produit en 1935 100.000 voitures, c'est-à-dire 40 % de la production totale de l'Allemagne.

Le choix de Brandebourg pour y établir une nouvelle usine a été dicté par des considérations d'ordre social et vraisemblablement aussi d'ordre militaire.

L'usine de Brandebourg disposera sur place d'ouvriers spécialisés qui travaillaient autrefois dans une fabrique d'automobiles qui a fait faillite juste à la veille du grand plan national-socialiste de motorisation de l'Allemagne.

En outre le plan de mobilisation industrielle de l'Allemagne en cas de guerre prévoit que les industries vitales doivent être dès le temps de paix transférées de la périphérie vers le centre pour les préserver des attaques aériennes.

L'usine de Brandebourg est destinée en grande partie à la motorisation de l'armée.

On apprend de source privée qu'elle fabriquera non seulement des camions mais aussi des tracteurs à chenilles et des chars d'assaut.

## Le financier Rickett arrive à Rome et a de mystérieux entretiens

**Rome, 7 janvier.** — Le financier anglais Rickett est arrivé à Rome incognito.

M. Rickett s'est refusé à toute interview. On croit seulement savoir qu'il a eu un entretien secret avec une personnalité politique italienne, appartenant à un ministère et qui habite aussi le même hôtel.

A la veille de la réunion du congrès américain, au sein duquel sera décidé l'embargo sur le pétrole, la visite de M. Rickett à Rome peut avoir une certaine signification.

## LES AILES

Les aviateurs Genin et Robert, revenant de Madagascar, ont quitté Fort-Lamy à 7 h., pour Gao où ils sont arrivés à 15 h.02.

L'aviateur Tommy Rose qui était parti de Lympne à 2 h. mardi matin, pour Malte et Le Cap, a atterri à Abbeville, à 4 h. 10, en raison du mauvais temps. L'aviateur a été contusionné. L'appareil a été détérioré.

L'hydravion « Croix-du-Sud », venant de Dakar, avec le courrier parti de Toulouse dimanche à 6 h., est arrivé à Natal au cours de la nuit de lundi.

L'hydravion « Ville-Buenos-Aires », venant de Natal, est arrivé à Dakar à 3 h. 45. Le courrier d'Amérique du Sud est reparti à 5 h. 15 pour Casablanca.

M. Otto Thaning, consul de Danemark, a quitté Le Cap, à 19 h. (heure locale) en avion et il espère battre le record de vol de cette ville à Londres.

## Un incendie à l'Exposition des arts appliqués, à Lyon

**Lyon, 7 janvier.** — Un incendie s'est déclaré mardi après-midi à l'Exposition des Arts appliqués, rue de l'Hôtel-de-Ville.

De nombreuses œuvres d'art ont été endommagées.

## La tempête sur les côtes anglaises a fait trente victimes en mer

**Londres, 7 janvier.** — La tempête qui sévit depuis près d'une dizaine de jours, sur les côtes de l'Angleterre, a causé non seulement des dégâts importants aux vapeurs, chalutiers et autres navires qui se trouvaient au large de la cote, mais a fait, depuis le lendemain de Noël, plus de trente victimes en mer.

## *Dernières Nouvelles Sportives*

### TENNIS

#### LE TOURNOI INTERNATIONAL DE SAINT-MORITZ

**Saint-Moritz, 7 janvier.** — Tournoi international. Résultats : Simple Messieurs : Finale J. Borotra bat Ch. Boussus par 8-6, 8-6. Simple dames. Demi-finale : Mme Stuck (Allemagne) bat Mlle Gallay (France), par 6-4, 6-2.

### BOXE

#### AU CENTRAL SPORTING-CLUB

**Paris, 7 janvier.** — En 6 reprises de 3 m. : Durand bat Cloris aux points. — En 8 reprises de 3 m. : Vistosi bat Campagne aux points. — En 10 reprises de 2 m. : Georges Rios bat Malapa aux points ; Paul Félix bat Thouvenin aux points ; Guillamette bat José Martin par abandon à la 4e reprise. — En 10 reprises de 3 m. : Ray Lepage (France) bat Schoix (Allemand), disqualifié à la 8e reprise, pour coups bas.

### COTONS

**LIVERPOOL, 7 janvier.**

Importations, 17.227; Américain, baisse 6 ; Brésilien, baisse 6 ; Egyptien, baisse 5-10.

| | New-Orléans | | New-York | |
|---|---|---|---|---|
| Termes | Préc. | Jour | Préc. | Jour |
| Disponible | 11.82 | 11.56 | 12.13 | 11.80 |
| Janvier | 11.63 | 11.37 | 11.79 | 11.46 |
| Février | —.— | —.— | 11.59 | 11.30 |
| Mars | 11.32 | 11.12 | 11.38 | 11.14 |
| Avril | —.— | —.— | 11.20 | 10.99 |
| Mai | 11.08 | 10.84 | 11.14 | 10.90 |
| Juin | —.— | —.— | 11.01 | 10.73 |
| Juillet | 10.85 | 10.60 | 10.89 | 10.61 |
| Août | —.— | —.— | 10.75 | 10.44 |
| Septembre | —.— | —.— | 10.61 | 10.27 |
| Octobre | 10.39 | 10.11 | 10.46 | 10.10 |
| Novembre | —.— | —.— | 10.44 | 10.10 |
| Décembre | 10.41 | 10.10 | 10.43 | 10.10 |

**Recettes.** — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 19.000; aux ports du Pacifique, nulles.

**Exportations.** — Pour la Grande-Bretagne, 8.000; France et Continent, 16.000; Japon et Chine, 10.000.

### *CHANGES A L'ETRANGER*

**Londres :** Sur Paris, 74.79; sur Bruxelles, 293.50; Bse, hors banque, 0 1/8; Prêt à court terme, 0 1/2.

**New-York :** Sur Paris, 6.59 5/8; sur Londres, 4.89 3/16; Cab. transf., 4.89 1/4; sur Bruxelles, 16.83.

**SUCRES.** — Cuba, prompte livraison, 315 ; A terme : Sur janvier, 314 ; mars, 313 ; mai, 317 ; juillet, 320 ; septembre, 322 ; janvier 1937, 329. — Ventes, 75.000 tonnes.

## LE CRIME DE CHOISY

### *Il semble que Jules Lévy doive être mis hors de cause*

**Auxerre, 7 janvier.** — A la suite de l'enquête menée à l'Isle-sur-Serein par le capitaine de gendarmerie Gladieux, commandant la section d'Avallon, il semble bien que Jules Lévy doive être mis hors de cause en ce qui touche la disparition et la mort du petit Serge.

Le nomade a pu fournir, en effet, la preuve par un contrôle fait à la boulangerie coopérative de Massangis, où il se rendait chaque jour pour s'approvisionner en pain, qu'il n'a pas quitté ce village depuis le 5 décembre.

Jules Lévy a déclaré qu'il n'avait pas revu sa femme, née Lévy, depuis six ans, date à laquelle elle s'était mise en ménage avec un nommé Coussenthien. A cette époque, le petit Serge était âgé de six mois. Son père ne devait pas le revoir.

A cette époque, Lévy avait surpris sa femme avec Coussenthien dans le parc de Saint-Cloud. Il avait blessé grièvement sa femme, ce qui lui valut d'être envoyé à la Maison centrale de Poissy.

A sa sortie de Poissy, Lévy se mit à la recherche de ses enfants. A Dunkerque, où habite sa mère, née Mayer, il devait retrouver René et Maurice. Emmenant avec lui ce dernier, il gagna Orléans où des nomades lui avaient indiqué que Coussenthien se trouvait avec son ex-femme.

A Orléans, avec l'aide de la police, Lévy se présenta au domicile de Coussenthien où il ne trouva que le petit Henri. De Serge, la victime de la Belle-Epine, aucune trace.

Quittant Orléans, Lévy poursuivit son existence aventureuse qui, d'étape en étape, le conduisit à Chablis où il fit les vendanges, puis à Massangis, où la gendarmerie le retrouva.

Son interrogatoire continuera mercredi, mais il semble bien qu'il doive être mis hors de cause.

## Après les élections municipales de Wervicq et de Bondues

**Le Conseil d'Etat a rejeté la requête de M. Plantefève contre les élections municipales de Wervicq (Nord).**

**Le Conseil d'Etat a annulé la requête de MM. Hespel et Legache contre les élections municipales de Bondues (Nord).**

« Article premier. — L'arrêté suivisé du Conseil de Préfecture interdépartemental siégeant à Lille en date du 18 juin 1935, est annulé.

» Art. 2. — L'élection de MM. Jules Demet, Alphonse Maracaux et Victor Grouze est annulée.

» Art. 3. — MM. Hespel Lièvin et Surmont sont proclamés élus conseillers municipaux de la commune de Bondues ».

### *LETTRE DE BRUXELLES*

## UN LIVRE ALLEMAND SUR LA QUESTION FLAMANDE

BRUXELLES, 7 JANVIER 1936.

*Ce n'est pas le lieu de rechercher à quels mobiles obéit l'Allemagne quand elle cherche à s'attirer les sympathies belges. Le moins qu'on en puisse dire, c'est que ce n'est jamais pour nos beaux yeux qu'elle agit; c'est son intérêt immédiat ou lointain qu'elle vise. L'Allemagne poursuit son relèvement, coûte que coûte. Elle veut, avec une persévérance et des moyens d'une diversité inouïe, réaliser son idéal. La méthode qu'elle suit lui apparaît bonne. Elle l'applique avec succès. Elle ne l'abandonnera pas pour nous faire plaisir.*

*C'est sous cet angle de l'intérêt allemand qu'il faut examiner un ouvrage qu'un journaliste allemand, installé en Belgique, publie dans son pays sur « le Mouvement flamand ». Cet ouvrage donne nettement « le son » belge. Il est en contradiction totale avec toutes les méthodes allemandes en honneur depuis l'invasion et l'occupation en 1914.*

*Alors, dans l'esprit de l'Allemagne, le mouvement flamand devait être un élément de division nationale, favorable aux vues pangermanistes. Le gouverneur von Bissing croyait bien que même si, après la guerre, l'Allemagne ne gardait pas la Belgique, elle y aurait laissé des traces telles que la dislocation de la nation n'aurait plus été qu'une question d'heures. Certains événements qui se sont passés depuis l'armistice ont laissé croire que Berlin avait vu juste... Rien d'étonnant à ce que le Reich ait gardé longtemps les espoirs du général von Bissing.*

*Le livre « Le Mouvement flamand », dont nous parlons, rompt délibérément avec cette conception. L'auteur dit sans ambages que ce mouvement est nul au point de vue international et que les Allemands n'ont rien à attendre de lui. Le danger qu'il fait courir à l'unité belge n'est pas plus grand que celui qui menace la Suisse, divisée, elle, en trois régions linguistiques. Les deux races belges, écrit l'auteur, s'appuient sur un idéal et des mœurs identiques, une même religion, un même système économique et surtout un passé historique presque commun. De plus, dit-il, Flamands et Wallons ont des affinités de caractère très grandes : l'amour de l'indépendance poussé jusqu'à l'individualisme; le souci de la mesure, la crainte des aventures et de l'autocratie, l'attachement aux libertés professionnelles et commerciales, comme au temps des princes de Liége ou des comtes de Flandre.*

*En fait, croit l'auteur du « Mouvement flamand », les extrémistes qui poussèrent à la séparation ont fait faillite. Conclusion, l'Allemagne n'a plus à faire fond sur la Flandre pour réussir. Comme l'écrivain allemand est attaché au ministère de la Propagande du Reich, son œuvre porte donc l'estampille officielle.*

*Que faut-il en conclure ? Avec l'Allemagne, on ne sait jamais où l'on va. Mais si le livre en question est une nouvelle avance à la Belgique, dans le cours de la démarche faite récemment auprès de M. Van Zeeland par M. von Ribbentropp, il ne peut être dédaigné. Tout ce qui mène à la paix est sacré, pourvu que la Justice soit sauve et que les nations ne s'embrassent point pour étouffer celles qui restent fidèles à la foi jurée, comme la Belgique.*

# L'assassinat de Mme Arbel

## THÉRÈSE BUTTAFOGHI CONFIRME SES DÉCLARATIONS

DE NOMBREUX CURIEUX SUIVENT AVEC INTÉRÊT LES FOUILLES DANS LE JARDIN DE Mme EGENDER. (Ph. Rol.)

**Viviers, 7 janvier.** — Le Parquet de Privas et la brigade mobile partis, la petite ville de Viviers a repris son calme. Les fouilles dans le jardin Egender sont suspendues, terminées peut-être. Le sol en est maintenant crevé, défoncé dans tous les sens. Entre le figuier et les w.-c., à l'endroit précis indiqué par Thérèse Buttafoghi, s'étend une tranchée de huit mètres de longueur sur quatre mètres de largeur et deux de profondeur.

Les enquêteurs ont momentanément arrêté leurs investigations. Cependant, on n'est pas satisfait, car on a l'impression qu'il reste encore quelque chose à faire. L'atmosphère est imprégnée, au fond du jardin, d'une odeur cadavérique. On a peine à croire que les draps seuls aient pu laisser flotter une odeur aussi persistante. C'est à l'endroit exact indiqué par la dénonciatrice que l'on a découvert les pièces à conviction saisies hier.

Voici exactement ce qu'a emporté le Parquet de Privas pour le transmettre à celui de Nice : trois draps, dont deux en assez bon état et un presque complètement pourri, celui-ci paraissant porter des traces de brûlures. Sur ces draps, qui étaient marqués au coton rouge par la blanchisseuse, on a prélevé un cheveu châtain clair. Ces détails, on le conçoit, pourraient être utiles par la suite. L'un des draps est taché de telle façon que l'on croirait qu'il a enveloppé un visage humain.

### L'assassin a-t-il employé la méthode Sarret ?

— Je suis convaincu, a dit M. Quérillac, commissaire divisionnaire à la brigade mobile de Lyon, qu'un corps a été plié dans ce drap.

Et le policier d'ajouter :

« La disparition du cadavre et la persistance de l'odeur pourraient peut-être s'expliquer par la « méthode Sarret ». Egender n'aurait-il pas dissous à l'acide sulfurique le corps de sa victime ? L'hypothèse est permise, comme bien d'autres. Egender est venu à Viviers au mois d'octobre. Il a passé la nuit chez sa mère et a eu le temps de faire bien des choses. Mme Egender a déclaré qu'elle avait dormi cette nuit-là et n'avait rien remarqué, sinon, le lendemain matin, que le lit de son fils était à peine défait. Les draps exhumés seront comparés à ceux que possédait Mme Arbel et l'on montrera à sa blanchisseuse les marques au coton rouge. Sans doute connaîtra-t-on ainsi la vérité ? »

Outre les trois draps, on a exhumé un morceau de molleton grisâtre à peu près carré, de 50 centimètres de côté.

### Thérèse Buttafoghi confirme ses déclarations

**Nice, 7 janvier.** — Entendue mardi matin, par M. Vachier, juge d'instruction, Thérèse Buttafoghi a confirmé ses précédentes déclarations.

D'après les confidences d'Egender, faites le 22 octobre, le crime se situerait le dernier samedi de septembre.

Egender se trouvait dans l'appartement quand Mme Arbel y pénétra, car il s'était fait fabriquer une clef de la porte d'entrée. Le cadavre resta dans la chambre du crime, la malle n'ayant pu être achetée que le lundi.

Thérèse Buttafoghi a été inculpée de complicité de vol par recel.